

NGO/CONF.18/INF.1  
Paris, le 16 mars 1981  
Original: français

DIX-HUITIÈME CONFÉRENCE  
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES  
ENTRETIENANT DES RELATIONS DE CONSULTATION  
(CATÉGORIES A ET B) AVEC L'UNESCO

Maison de l'Unesco, 15-19 juin 1981

NOTE D'INFORMATION

Participation

1. Toutes les ONG de Catégories A et B.

Droit de vote

2. Seules les organisations ayant acquitté le montant de leur cotisation pour l'exercice en cours ont le droit de vote. Chaque organisation dispose d'une voix. Une même ONG ne peut avoir qu'une seule délégation de vote, justifiée par procuration écrite remise au Président.

Candidatures

3. Le nom des candidats à la Présidence et ceux des organisations candidates aux quinze sièges du Comité permanent devront être présentés à la Commission des candidatures (sur papier à en-tête de l'organisation dûment daté et signé) soit avant la Conférence, soit avant 18 heures le premier jour de celle-ci (15 juin 1981).
4. Les candidatures au Comité permanent devront être accompagnées d'une brève notice descriptive (environ 10 lignes), en anglais et français, destinée à être affichée. Un modèle s'en trouve ci-joint.
5. Les candidatures à la Présidence devront être appuyées par trois organisations et les candidatures au Comité permanent par deux organisations. L'acceptation écrite du candidat doit être présentée en même temps que sa candidature. Un modèle de présentation de candidatures, tant pour le Président que pour le Comité permanent, est joint à cette note. Il est recommandé de ne pas apporter son soutien à plus de trois organisations candidates.
6. Les candidatures jugées recevables par la Commission des candidatures seront affichées à 18 heures le mardi 16 juin. Toute organisation qui désirerait retirer sa candidature devrait, dans toute la mesure du possible, le faire avant 18 heures le mercredi 17 juin. Le bulletin de vote sera alors préparé.
7. Seules les organisations ayant acquitté le montant de leur cotisation pour l'exercice en cours peuvent être membres de la Commission des candidatures ou candidates aux élections.

.../...



Projets de résolutions

8. La Conférence n'examinera que les projets de résolutions se rapportant à une question inscrite à l'ordre du jour. Elle peut toutefois prendre en considération d'autres projets, à condition que ceux-ci aient été préalablement approuvés par le Bureau de la Conférence et acceptés comme nouveaux points à l'ordre du jour.
9. Les projets de résolution proposés par des ONG peuvent parvenir par écrit au Bureau six semaines à l'avance; ils seront distribués normalement trois semaines avant le début de la Conférence. Les projets reçus plus tard seront distribués dès que possible.
10. Des projets de résolutions peuvent également être présentés au début ou au cours de la Conférence. Le texte de tous les projets de résolutions jugés recevables sera distribué en anglais et en français le jour qui précède la date prévue pour leur examen. Afin de faciliter le déroulement des travaux, les organisations qui désirent présenter des projets de résolutions sont priées d'en soumettre le texte: (a) soit avant la Conférence, (b) soit aussitôt que possible pendant la Conférence. Pour des raisons d'ordre pratique, aucun projet de résolution ne sera accepté après 18 heures le mercredi 17 juin.
11. Tout projet de résolution voté par la Conférence devient une Résolution de la Conférence.

Fundação Cuidar o Futuro



MODELE

Candidature au Comité permanent qui sera élu par la 18<sup>e</sup> Conférence  
des ONG

Nom de l'organisation:

\_\_\_\_\_ (en français)  
\_\_\_\_\_ (en anglais)

Brève description de l'organisation candidate :  
(en français)

Catégorie: \_\_\_\_\_

Buts principaux: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fundação Cuidar o Futuro

Membres - nombre de pays \_\_\_\_\_

(en anglais)

Category: \_\_\_\_\_

Main objectives: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Membership - number of countries \_\_\_\_\_



MODELE

Candidature à la Présidence

18<sup>e</sup> Conférence des ONG

SUR PAPIER A EN-TÊTE DE L'ORGANISATION



\_\_\_\_\_  
(nom de l'organisation)

a l'honneur de présenter la candidature de :

\_\_\_\_\_  
(nom du candidat)

à la Présidence de la Conférence des ONG et du Comité permanent qui sera élu par la 18<sup>e</sup> Conférence des ONG (Unesco).

\_\_\_\_\_  
(nom en majuscules du responsable)

Fundação Cuidar o Futuro  
(titre)

\_\_\_\_\_  
(signature)

\_\_\_\_\_  
(date)

L'acceptation du candidat:

\_\_\_\_\_  
(signature)

Candidature appuyée par:

(1)

\_\_\_\_\_  
(nom de l'organisation)

\_\_\_\_\_  
(nom en majuscules) (titre) (signature) (date)

(2)

\_\_\_\_\_  
(nom de l'organisation)

\_\_\_\_\_  
(nom en majuscules) (titre) (signature) (date)

(3)

\_\_\_\_\_  
(nom de l'organisation)

\_\_\_\_\_  
(nom en majuscules) (titre) (signature) (date)

Note: Des lettres d'appui peuvent être présentées séparément si les organisations le préfèrent.

MODELE

Candidature au Comité permanent

18<sup>e</sup> Conférence des ONG

SUR PAPIER A EN-TETE DE L'ORGANISATION CANDIDATE

\_\_\_\_\_  
(nom de l'organisation candidate)

a l'honneur de présenter sa candidature au Comité permanent qui sera élu par la 18<sup>e</sup> Conférence des ONG (Unesco).

\_\_\_\_\_  
(nom en majuscules du responsable)

Fundação Cuidar o Futuro

\_\_\_\_\_  
(titre)

\_\_\_\_\_  
(signature)

\_\_\_\_\_  
(date)

Candidature appuyée par:

(1) \_\_\_\_\_  
(nom de l'organisation)

\_\_\_\_\_  
(nom en majuscules) (titre) (signature) (date)

(2) \_\_\_\_\_  
(nom de l'organisation)

\_\_\_\_\_  
(nom en majuscules) (titre) (signature) (date)

Note: Des lettres d'appui peuvent être présentées séparément si les organisations le préfèrent.

